

Flash Information

Le 22 Décembre 2020

Flash Info 2020

L'interface Track Déchets évolue

Changement important sur l'interface concernant la signature à l'enlèvement

L'action "Valider l'enlèvement" n'est plus disponible dans le tableau de bord du producteur

Dorénavant, tant que le transporteur n'aura pas signé le BSD (comme prévu par la réglementation), le producteur ne pourra plus valider l'enlèvement dans son interface.

En attendant la signature, le BSD sera affiché au statut "En attente de collecte par le transporteur" dans l'onglet "Suivi" du tableau de bord du producteur.

Lorsque le transporteur vient enlever le déchet, ce dernier signe en premier, comme d'habitude en validant les informations du BSD dans son espace Trackdéchets.

À ce moment, le producteur signe également dans l'outil du transporteur avec son code à 4 chiffres. Voir le tutoriel en vidéo en cliquant sur [ce lien](#).

Quelles nouveautés pour le 1er trimestre 2021 ?

. Dissociation de la signature transporteur / producteur à l'enlèvement

Les producteurs auront bientôt le choix de signer soit en direct sur l'outil du transporteur, soit sur leur propre outil. Autrement dit, la signature pourra se faire sur 2 outils distincts.

. Modification d'un BSD non signé

Les producteurs et prestataires pourront bientôt modifier toutes les informations du BSD, tant que ce dernier n'est pas signé.

. Nouveaux Bordereaux de suivi de déchets

Le bordereau DASRI (déchets infectieux) pour le secteur médical, et le BSV (bordereau de suivi de véhicules) pour le secteur VHU seront bientôt disponibles sur Trackdéchets.

N'hésitez pas à consulter les travaux en cours et à venir sur la [roadmap publique de Trackdéchets](#).

Documentation : les nouveautés

Foire aux Questions : ajout d'une [rubrique spécifique](#) pour les transporteurs de déchets

Tutoriels vidéos : "[Que faire en cas de contrôle routier ?](#)", "[Comment fonctionne le tableau de bord transporteur ?](#)"

[Boîte à outils de communication](#) : mise à jour des brochures, ajout d'une brochure spécifique pour les collectivités

Source : : Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire – décembre 2020

Contact :
Charles Le Boulanger
Charles.le.boulanger@fnsa-vanid.org